

Gouvernance Nutritionnelle

Contexte

Depuis 2009, le Bénin s'engage de façon multisectorielle sur la Nutrition avec la création du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) et la prise en compte de la Nutrition dans les différents programmes de développement. En outre, le Bénin est membre du Mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) depuis 2011 et fait partie de l'Initiative des Dirigeants Africains pour la Nutrition (ALN). La situation alimentaire au Bénin est précaire et les ménages ruraux dans le nord du pays sont particulièrement touchés par la sous-alimentation et la malnutrition. Pour s'attaquer à ce défi une approche multisectorielle est nécessaire. Ainsi, le Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience (ProSAR), une des composantes pays du programme global « Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience » faisant partie de l'Initiative Spéciale « UN SEUL MONDE sans faim » (SEWoH) du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et du Développement (BMZ), travaille ensemble avec le CAN et son bras opérationnel qu'est son Secrétariat Permanent (SP-CAN), au niveau national et régional. Cette collaboration contribue à l'appui à certaines plateformes nutritionnelles dont le Cadre de Concertation Départemental de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CD-SAN) au niveau département ainsi que le Cadre de Concertation Communal SAN (CCC-SAN) au niveau communal. Par ailleurs, les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE) à savoir les Centres de Promotion Sociale (CPS), les Agences Territoriales du Développement Agricole (ATDA), les Zones Sanitaires (ZS), les Directions Départementales (DD) de l'Atacora et les Organisations de la Société Civile (OSC) sont entre autres des acteurs avec lesquels ProSAR travaille pour l'atteinte de ses objectifs.

Projet	Projet de Sécurité Alimentaire et Renforcement de la Résilience (ProSAR)
Commettant	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Zone d'intervention	Atacora
Organismes de tutelle	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
Groupes Cibles	30 000 Femmes à l'âge de procréer (FAP), 10.000 enfants de six à 23 mois
Durée d'exécution	01.09.2015 – 31.12.2023

Objectif

La situation alimentaire des personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, en particulier les femmes en âge de procréer et des enfants en bas âge, dans les communes Natitingou, Tanguiéta, Toucountouna, Kérou, Kouandé, Bocoumbé et Péhunco dans le département de l'Atacora s'est améliorée.

Profil de Gouvernance Nutritionnelle

Au niveau national

En ce qui concerne la coordination multisectorielle et les partenariats, le point d'entrée pour le mouvement SUN s'effectue à travers le CAN, qui est rattaché à la Présidence de la République. La non-séparation de la gestion du projet et la coordination des actions de la nutrition limite les performances stratégiques et organisationnelles dans la coordination des actions SAN avec les Ministères sectoriels au niveau national. Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAEP) démontre une dynamique autour de l'agriculture sensible à la nutrition, collaborant avec la GIZ, le FIDA, la FAO etc. Ce faisant, son leadership évolue. Les plateformes d'échange sur la coordination de la SAN sont : le groupe thématique (GT) nutrition (sous la direction du SP-CAN), le GT Alimentation, Nutrition et Sécurité Alimentaire (GT-ANSANA) et le GT Agriculture. Ces derniers ne sont que peu actives contrairement au mouvement SUN. Globalement, la coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) reste un défi.

Des politiques, lois et plans d'actions ont été établis et des interventions de nutrition ont été mise à l'échelle. Plus concrètement :

- La Politique Nationale d'Alimentation et la Nutrition (PNAN) est en cours de relecture (2021) dans un processus multisectoriel.
- Le processus d'actualisation du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) a démarré en 2019 et sa finalisation est attendue.
- Une Stratégie Nationale d'agriculture sensible à la nutrition (SNASN, 2020-2024) a été élaborée.
- Les orientations politiques au niveau national sont en train d'être appropriées progressivement au niveau décentralisé.

En termes de capacités financiers et organisationnelles, les structures gouvernementales doivent encore être renforcées. Les capacités organisationnelles et stratégiques du SP-CAN, pour assurer le portage de la gouvernance nutritionnelle au niveau national et dans les structures décentralisées, est dépendant des PTF (notamment Banque Mondiale). Le MAEP dispose d'une Direction de la Nutrition et Alimentation (DANA) et le personnel de l'agriculture a reçu des formations sur les questions SAN, mais pour pouvoir mettre en œuvre la SNASN un appui est toutefois nécessaire. En dehors du secteur de la santé, les capacités de la nutrition doivent être renforcées. Enfin, il n'existe pas de ligne budgétaire dédiée à la SAN et les fonds alloués à la SAN sont limités ou difficiles à identifier.

Par ailleurs, des systèmes d'information, de suivi et partage de connaissances sont mises en place. Le CAN dispose d'un cadre commun de résultats (CCR) pour la nutrition. Toutefois, le renforcement des acteurs SAN est nécessaire pour que ces derniers s'approprient bien le CCR. Le Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle 2017-2021 (PNIASAN) prévoyait un système de suivi/évaluation au niveau national et communal. Cependant, en défaut de mise en place d'une base de données SAN au niveau national, ainsi que des formations des acteurs, les indicateurs sensibles à la nutrition ne sont pas collectés. Une cartographie des personnes les plus vulnérables à la malnutrition est établie par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASMF). Enfin, la mise en place d'une plateforme multisectorielle d'informations sur la nutrition est envisagée.

Niveau Régional et Communal

Les acteurs de la SAN au niveau régional et communal dans 40 sur 77 communes sont coordonnés par le CDSAN et le CCC-SAN. Toutefois un manque de ressources restreint leur fonctionnement. Dans la région de l'Atacora le CDSAN est validé par décret. L'opérationnalisation du CDSAN dans l'Atacora se montre par l'organisation d'une première réunion en 2019, une autre réunion semi-virtuelle (due à la pandémie COVID-19) tenue en 2020 et une réunion en 2021.

En ce qui concerne les politiques, lois, plans d'actions et interventions de nutrition :

- Au niveau communal, des plans de développement communaux (PDC) sont élaborés pour 5 ans et traduits en plans annuels d'investissement (PAI). Les PDC doivent désormais obligatoirement intégrer les aspects SAN pour pouvoir être validés par la préfecture.
- Dans l'Atacora, le Score d'Intégration de la SAN (SISAN) permet la validation des aspects SAN par la préfecture et la distinction selon les 4 volets de la SAN.

Au niveau des communes il manque des capacités financières et des ressources humaines pour la mise en œuvre des activités SAN. Un plaidoyer pour la création d'un guichet unique nutrition au niveau du Fonds d'Appui au Développement des Communes du Bénin (FADEC) est en cours.

Contributions clés du ProSAR

En 2017 le ProSAR a mené une analyse des capacités techniques en nutrition ensemble avec ENABEL. En étroite collaboration

avec les mairies et les CPS les capacités ont été renforcées. Par ailleurs, le ProSAR a apporté un appui pour la création du guichet unique nutrition au niveau du FADEC.

Au niveau communal et régional le ProSAR appui le SP-CAN à l'élaboration de la Politique Nationale de Nutrition (PNN) et du Plan Stratégique de Développement de l'Alimentation et de la Nutrition (PSDAN) (ensemble avec la Banque Mondiale).

Par ailleurs, le ProSAR contribue à l'établissement de la SNSAN et au développement de l'outil SISAN. Ce faisant, il donne un appui pour l'intégration de la SAN dans le PDC Atacora.

Le ProSAR partage des expériences et bonnes pratiques sur la diversification alimentaire et réalise des enquêtes pour mesurer les indicateurs clés (Individual Dietary Diversity Score (IDDS), Minimum Acceptable Diet (MAD des FAP et des enfants en bas âge).

Facteurs d'influence

La nouvelle vision du SP-CAN (février 2020), autonomie, leadership, visibilité, constitue une opportunité de dialogue.

Dans le cadre de la crise Covid-19, la coordination multisectorielle au niveau des départements est redynamisée sous le leadership des préfets. Le SP-CAN, motivé par les PTF et notamment le ProSAR, a pris l'initiative de création d'un comité technique pour harmoniser les interventions des PTF (Comité de réponse Covid-19).

La préfecture de l'Atacora montre un fort Engagement pour la coordination multisectorielle SAN.



Rencontre avec le SP-CAN à Cotonou, 2021.

Publié par: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de l'entreprise à Bonn et Eschborn, en Allemagne
Programme de Sécurité alimentaire et renforcement de la Résilience (ProSAR)

Responsable: Alain Rousseau
Layout: GIZ Bénin
Mise à jour: Août 2021

La GIZ est responsable de cette publication

En coopération avec :



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Mise en œuvre par : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Pour : Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et Développement (BMZ)

Division: Afrique de l'Ouest II et Madagascar

Adresse du BMZ: BMZ Bonn, Dahlmannstraße 4, 53113 Bonn, Deutschland, T +49 (0)228 99 535-0, F +49 (0)228 99 535-3500
BMZ Berlin, Stresemannstraße 94, 10963 Berlin, Deutschland, T +49 (0)30 18 535-0, F +49 (0)30 18 535-2501

poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de